



**AFFIRMATION SOLENNELLE SUR LA PIÈCE DÉPOSÉE
SOUS PLI CONFIDENTIEL**

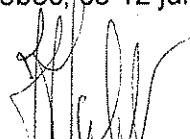
Je, soussignée, **LAURETTE LUSSIER**, directrice des services à la gestion au sein de l'Agence de l'efficacité énergétique, ayant son siège au 5700, 4^e avenue Ouest, RC, en la ville de Québec, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La pièce AEE-20.1, Document 3, contient les états financiers de l'Agence 2008-2009 non vérifiés (incluant activités réglementées et non réglementées), est déposée en date du 12 juin 2009, lors de la transmission de l'information en lien avec l'utilisation des sommes reçues provenant de la quote-part dans le cadre du Rapport 2008-2009 sur l'état d'avancement du Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies 2007-2010 préparé par l'Agence de l'efficacité énergétique;
2. Les travaux du Vérificateur général ne sont pas terminés et les états financiers de l'Agence qui sont aujourd'hui transmis, sont encore sous forme projet;
3. Ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'approbation du conseil d'administration de l'Agence et n'ont pas été transmis au ministre des Ressources naturelles et de la Faune en vue du dépôt à l'Assemblée nationale tel que le prévoit la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c.A-7.01);
4. Soucieuse de respecter la loi et la procédure parlementaire applicable, elle soumet que le caractère confidentiel des états financiers de l'Agence 2008-2009 devrait être reconnu et protégé par la Régie;
5. L'Agence demande à la Régie de se prévaloir des dispositions de l'article 30 de la Loi sur la Régie de l'énergie (L.R.Q., c. R-6.01) pour interdire la divulgation des états financiers de l'Agence 2008-2009 laquelle a été déposée de façon confidentielle, afin de respecter le caractère confidentiel de ce document tel que requis par la loi et la procédure parlementaire applicable;
6. Tous les faits allégués au présent document sont vrais.

Et j'ai signé à Québec, ce 12 juin 2009


LAURETTE LUSSIER

Déclaré solennellement devant moi,
À Québec, ce 12 juin 2009.





Hélène Merlet, commissaire à l'assermentation